

PAROLIN, Gaetano, Chiesa postconciliaire e migrazioni : quale teologia per la missione con i migranti ?, Roma : Editrice Pontificia Università Gregoriana, 2010, 552 p.

Gioacchino Campese

DANS **MIGRATIONS SOCIÉTÉ** 2012/1 N° 139 , PAGES 273B À 286B

ÉDITIONS **CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.139.0273b

Date de mise en ligne : 01/12/2016

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2012-1-page-273b?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

NOTES DE LECTURE

AMSELLE, Jean-Loup, *L'ethnisation de la France, Fécamp* : Éd. Lignes, 2011, 136 p.

Se prêter à la lecture de l'ouvrage de Jean-Loup Amselle, *L'ethnisation de la France*, est une expérience intéressante à plusieurs niveaux. Tout d'abord, rien ne vaut mieux qu'une prise de distance vis-à-vis des discours politique et médiatique qui entourent un sujet comme celui développé ici ; la discipline anthropologique, sur laquelle se base cet ouvrage, le permet. Ensuite, l'ouvrage n'est ni consensuel ni partisan, il est simplement critique et très actuel. Autre point d'intérêt, l'auteur parvient très bien à bousculer nos habitudes de penser, notamment en déconstruisant un certain nombre de notions utilisées dans le langage commun. Ces trois points ne sont bien évidemment pas exhaustifs, mais ils suffisent pour tenter de rendre compte des idées-forces de ce petit ouvrage.

Jean-Loup Amselle s'interroge ici sur les raisons qui amènent aujourd'hui la société française à « *penser en termes culturels* », à « *estimer que les grands débats qui agitent nos sociétés [sont] essentiellement d'ordre culturel ou ethnique* » (p. 13). L'auteur introduit son ouvrage en rappelant de manière synthétique l'évolution de la notion de "culture" importée par Franz Boas aux États-Unis et développée plus tard en termes d'"aire culturelle". Il aborde également la question du déclin du social, de l'abandon d'une pensée en termes de lutte de classes et de mobilisation syndicale. Selon lui, l'essor des "identités individuelles" et "fragmentaires", en lien avec le développement de la société libérale, n'a fait qu'amplifier la mise en place de collectifs qui ne reposaient plus sur l'homogénéité propre à des groupes traditionnels, mais bien plus sur des choix individuels d'appartenir ou non à ce type de groupes. Pour Jean-Loup Amselle, le multiculturalisme a échoué en France, du fait même qu'il est parvenu à opposer une « *identité majoritaire* » à une « *identité minoritaire* » (p. 30). En renforçant la conviction qu'il existe pour certains une identité "blanche", la droite et l'extrême droite ont participé à une montée du racisme, et la gauche, en regroupant ceux que l'on appelle "issus de la diversité", n'est parvenue qu'à les enfermer dans une identité figée.

Après une introduction qui a le mérite de donner le ton, la première partie intitulée *Vers un multiculturalisme à la française* se donne pour fil conducteur l'idée de "race" qui a traversé l'histoire de France de part en part. Si dès le XVII^e siècle, avec Boulainvilliers, s'opposent deux segments de populations, les Francs (venus de Germanie et ancêtres de la noblesse) et les Gaulois (autochtones et ancêtres du tiers état), les politiques colonisatrices mises en œuvre plus tard avaient pour objectif l'assimilation des "indigènes" à la République, alors même qu'ils ne bénéficiaient pas du même statut que les "vrais citoyens" français. C'est justement dans cette dimension assimilationniste que l'auteur comprend la nécessité « *pour fonctionner, [de] l'existence de stocks différents de populations* » (p. 40). Autrement dit, l'inclusion dans un processus d'assimilation nécessite l'existence d'une population segmentée. En reprenant les évolutions qui ont jalonné l'histoire française, Jean-Loup Amselle parvient à faire des pa-

rallèles entre les politiques mises en place récemment et celles qui ont vu le jour il y a bien longtemps, l'exemple le plus parlant étant celui de la gestion des « *quartiers sensibles ou difficiles, [d]es zones d'éducation prioritaire, [d]es zones franches, etc.* » (p. 44) qui s'inscrit dans la lignée de l'administration indirecte qui était en vigueur dans les colonies. En déléguant certains territoires ou types de population au monde associatif, c'est une « *politique de l'État libéral communautaire* » (p. 45) qui se développe.

Le second chapitre, *L'ethnisation des rapports sociaux : réalité objective ou mise en scène réglée du corps social ?*, s'intéresse plus particulièrement à rendre compte de l'aspect politique actuel de la question traitée. De quelle manière cette question ethnique, raciale, peut-elle être instrumentalisée par les partis politiques, et ce quelle que soit leur couleur politique ? Avec la création du ministère de l'Immigration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement (puis Développement solidaire), ou encore l'affaire des tests ADN destinés à prouver la filiation lors d'un regroupement familial, le président de la République élu en 2007 a clairement défini sa politique et sa stratégie de communication. En ce qui concerne la gauche, même si les objectifs n'étaient pas les mêmes, on a vu se développer un discours « *postmoderne et postcolonial* » (p. 53) basé sur la reconnaissance des minorités visibles, du « *fragment* », selon Jean-Loup Amselle. Alors droite et gauche sont-elles sur la même longueur d'ondes ? Les clivages politiques sont-ils effacés dès lors que l'on aborde ce sujet ? L'auteur répond par oui et par non. Selon lui, oui si l'on estime que la question raciale a pris le pas sur la question sociale. Mais ce serait une réponse politique : il est plus simple, pour le politique, de remplacer une question « *quantitative qui coûte cher (le pouvoir d'achat) en qualitatif qui ne coûte pas cher* » (p. 57). Pour ce qui est du non, il avance le fait que ces questions sont des marqueurs et que ces derniers permettent de ce fait de se positionner politiquement. Mais la fragmentation de la population permet avant tout de fragmenter l'électorat : « *opérer une nouvelle découpe du corps social pour en faire un corps politique manipulable* » (p. 59). La nouvelle découpe consiste en une découpe verticale du corps social, en opposition à la découpe horizontale lorsque l'on parle en termes de classes sociales. Vu sur un versant purement politique et au-delà de tout clivage, ce « *marché politique de l'ethnisation* » est plus clair.

Le troisième chapitre, *La séquence "Roms"*, met la focale sur le processus de fragmentation développé plus tôt et rend compte de la manière dont le parti politique au pouvoir a axé son mandat sur une succession de séquences, notamment en ce qui concerne les questions ethniques et raciales. Entre la séquence « *issus de la diversité* » au pouvoir, celle des « *statistiques ethniques* », ou encore la séquence « *identité nationale* », le président a su fragmenter l'électorat tout en séduisant le plus grand nombre. En prenant l'exemple de la séquence « *Roms* », Jean-Loup Amselle fait réapparaître le « *fondement racologique de l'appareil d'État français* » (p. 73), mis en lumière par le fichage des « *minorités ethniques non sédentarisées* » et la division en catégories à risque. Pour l'auteur, une déconstruction des différentes catégories est nécessaire, autant pour la question

des “Roms” que pour celle des “minorités”, avec pour objectif de comprendre leur évolution et les formes qu’elles ont prises aujourd’hui. Concernant les “minorités”, il est nécessaire de rappeler qu’elles sont davantage une construction sociale qu’une réalité homogène qui s’impose de soi. Prenant pour exemple le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN), Jean-Loup Amselle explique que les « *Noirs de France* » ne forment pas une catégorie qui va de soi, dénonçant par là ce qu’il a appelé des « *entrepreneurs d’ethnicité* » (p. 81). Se pose alors la question de la définition par le nom de ce qu’est un peuple ou un groupe et de ceux qui lui ont attribué ce nom. C’est de cette manière qu’il sera possible de connaître la marge de manœuvre et l’autonomie dont dispose le groupe ou le peuple en question. Les idées abordées dans ce chapitre mériteraient pourtant d’être davantage approfondies étant donné leur intérêt, mais le format de l’ouvrage ne permet pas d’entrer plus dans les détails.

Le quatrième chapitre, *Négritude, créolisation, créolité*, replace le contexte d’apparition de ces trois notions au regard de trois intellectuels, Aimé Césaire, Frantz Fanon et Édouard Glissant. Le questionnement de Jean-Loup Amselle est sous-tendu par l’idée selon laquelle la construction de ces concepts participe à une conception essentialisée des identités. En estimant que l’assimilation à la République ne pouvait pas s’opérer dans le cas des Antilles du fait même du rapport historique à l’esclavage et au colonialisme, Aimé Césaire fonde sa pensée sur la nécessaire reconnaissance de la singularité antillaise. C’est cette singularité revendiquée, s’opposant selon Jean-Loup Amselle à la position universaliste, qui est à la base de la construction de la notion de “négritude”. De la même façon, pour Frantz Fanon cette notion apparaît comme le seul moyen pour rendre compte de l’impossibilité pour les Antillais et les Africains de vivre et survivre dans un monde qui ne leur accorde aucune place. Pour lui, la question de la race est surdéterminante en dernière instance. Édouard Glissant, quant à lui, préfère l’idée de métissage et de diversité à une conception singulière pour expliquer le monde, nécessitant malgré tout, selon J.-L. Amselle, des « *oppositions binaires* » (p. 103), culturelles. C’est toujours pour l’auteur la défaite de l’universel et la tendance à l’essentialisation qui prime dans ces réflexions. Par ailleurs, une autre question ressort de ce chapitre : la “race” est-elle soluble dans la classe ? Cette dimension semble être chère à l’auteur et traverse l’ensemble de l’ouvrage. Reprenant le parcours d’Aimé Césaire vis-à-vis du Parti communiste français d’un côté et mettant l’accent sur des expériences et des faits relatés de l’autre, Jean-Loup Amselle paraît soutenir l’idée de la primauté toujours actuelle de la question de la classe sur celle de la “race”. Il faut, selon lui, se méfier de toutes ces classifications ethniques, qui nous apprennent très peu de choses sur la structuration de la France¹, semblant dire par là que les approches en termes de classes sociales sont bien plus significatives et révélatrices du climat social actuel.

1. Émission France culture, *Du grain à moudre*, Hervé Gardette, “Minorités visibles en politique : faut-il copier le modèle américain ?”, avec Patrick Lozès, James Cohen et Jean-Loup Amselle, 9 novembre 2011, <http://www.franceculture.fr/emission-du-grain-a-moudre-minorites-visibles-en-politique-faut-il-copier-le-modele-americain-2011-1>

Le dernier chapitre, *Le multiculturalisme alimentaire*, aborde la question des pratiques alimentaires comme révélateur de la dimension multiculturelle de notre société. L'auteur rappelle que la question du respect de la différence alimentaire ne va pas sans poser de question sur la situation « de porte-à-faux » dans laquelle se trouve la République française : entre un universalisme républicain et une large imprégnation chrétienne au sein de ses institutions. Avec la dramatisation des « singularités culturelles », notamment en ce qui concerne la pratique alimentaire, et la crainte qu'apparaissent des communautés repliées sur elles-mêmes, l'auteur pointe le fait que, contrairement à ces idées, c'est bien un modèle individualiste qui se développe, concluant sur le fait que le multiculturalisme se fonde bien dans « l'idéologie néo-libérale » (p. 127) de nos sociétés contemporaines. Malgré tout, nous pourrions regretter le fait que cette question ait été si peu développée, n'apportant finalement que trop peu d'éléments nouveaux.

En guise de conclusion, Jean-Loup Amselle questionne la transposabilité de cette dimension ethnicisée à l'échelle de la planète, en répondant par l'affirmative. Selon lui, la « production d'entailles verticales » (p. 131) dans le corps social serait possible à toutes les échelles aujourd'hui, au motif qu'elles représentent une « formidable force de mobilisation comparée à celle reposant sur la classe » (p. 131). En effet, en opposition avec la classe, nous dit l'auteur, la nation ou l'ethnie peut regrouper les individus sur une base qui peut n'être qu'une fiction d'une origine commune, le risque étant par la même occasion le renforcement de l'identité « blanche et catholique » (p. 134).

L'illustration de la pensée, développée en filigrane par Jean-Loup Amselle, se trouve peut-être dans *L'art français de la guerre* d'Alexis Jenni lorsqu'il écrit : « La race c'est du vent. Un drap tendu en travers de la pièce par un théâtre d'ombre [...]. On ne sait pas ce qui se passe derrière le drap, on croit aux ombres. Derrière sont les vrais acteurs que l'on ne voit pas, derrière le drap se règlent les vrais problèmes qui sont toujours sociaux »².

Comme évoqué plus haut, l'ouvrage de Jean-Loup Amselle recèle de nombreux points d'intérêt pour tous ceux qui souhaitent avoir un regard clair sur la question traitée. La dimension collective se mêle à celle individuelle ; le point de vue français est situé au regard de l'international, et le regard distancié côtoie le versant politique et médiatique actuel. Pourtant, au moins une critique pourrait être formulée : l'ouvrage manque parfois de continuité, ce qui ne favorise pas toujours la compréhension des liens entre les différentes questions étudiées. Dans un petit volume de 136 pages, les nombreuses thématiques abordées n'ont pas la place d'être suffisamment exploitées malgré leur potentiel intrinsèque ; cela peut nous laisser sur notre faim.

Sarra CHAIEB

2. JENNI, Alexis, *L'art français de la guerre*, Paris : Éd. Gallimard, 2011, 633 p. (voir p. 321).

PAROLIN, Gaetano, *Chiesa postconciliare e migrazioni : quale teologia per la missione con i migranti ?*, Roma : Editrice Pontificia Università Gregoriana, 2010, 552 p.

Comme l'écrit son auteur, l'ouvrage *Chiesa postconciliare e migrazioni* est né du désir d'approfondir son expérience personnelle de missionnaire scalabrinien, engagé depuis 35 ans au service pastoral des migrants, selon le charisme de la Congrégation scalabrinienne et l'esprit de son fondateur, le bienheureux Giovanni Battista Scalabrini. À cette motivation personnelle s'ajoute, bien entendu, l'actualité des migrations, qui constituent un défi pour la nouvelle évangélisation, comme l'ont souvent rappelé les papes Jean-Paul II et Benoît XVI.

À la base de la recherche développée au cours de la réalisation de ce travail il y a également une autre préoccupation : tandis que toutes les sciences humaines ont suivi avec grand intérêt la réalité migratoire, on ne peut pas en dire autant des sciences théologiques. *Chiesa postconciliare e migrazioni* se caractérise par son approche interdisciplinaire, qui cherche, surtout dans les domaines historique, philosophique, sociologique et anthropologique, les convergences significatives pour l'approfondissement théologique.

L'objectif central de l'ouvrage relève néanmoins du domaine théologique et tente de répondre à la question : "Par quelle pensée théologique pouvons-nous nous approcher de la réalité migratoire et, parallèlement, quel intérêt peut trouver la théologie à étudier le phénomène migratoire ?"

Si aujourd'hui le migrant est perçu surtout comme l'étranger, le différent, l'Autre, difficile à intégrer, la catégorie de l'extranéité, en revanche, révèle une épaisseur anthropologique et une valence théologique importantes pour la définition de la mission auprès des migrants et de la mission tout court. L'extranéité demande cependant à être reconnue, à être accueillie, pour révéler notre vérité anthropologique et notre vérité théologique. L'objectif de la recherche est donc d'ouvrir la fenêtre "migrations", comme un "espace", comme une herméneutique qui nous permet de parler de Dieu et de l'homme, de l'Église et du monde. Non seulement elle nous permet de parler de Dieu, mais de parler avec Dieu et de le rencontrer dans le visage du frère migrant, avec lequel le Christ lui-même s'identifie : « *J'étais un étranger et vous m'avez accueilli* ».

Le premier chapitre de l'ouvrage décrit avant tout le phénomène migratoire dans sa globalité, la manière dont il s'est développé au cours des 40 dernières années, c'est-à-dire la période de l'après-concile Vatican II. Il s'agit d'un regard rétrospectif qui met toutefois en évidence les axes du développement démographique, social, politique et culturel qui définissent l'actuelle « planète » de la mobilité humaine. Les migrations internationales ne sont plus une réalité conjoncturelle, mais un phénomène structurel, diffusé, complexe, crucial, qui au cours des dernières décennies a connu une croissance importante.

Les spécialistes des migrations soulignent notamment leur caractère de processus marqué par des interactions. Les migrations sont en effet caractérisées par

des rapports multiples et diffus qui dépassent les frontières des États-nations et engendrent une « culture de la migration », un « espace social et culturel nouveau », qui fonctionne en « miroir », presque comme « une optique inversée » pour analyser des bases de l'intégration sociale et culturelle d'une société.

Le deuxième chapitre, plus anthropologique, aborde les aspects relatifs à l'ethnie, à la nation et surtout à la culture, en tant qu'éléments importants de l'identité des migrants. L'identité est un objet complexe, « fluide et polymorphe », mais elle est toujours une individualité "en relation", se définissant toujours "en relation avec" par rapport à l'altérité. Chaque identité personnelle, ethnique, nationale et culturelle se réalise dans la relation et dans la reconnaissance de l'Autre, parce que, dans sa vérité profonde et ontologique, celui-ci est un espace de communication et de transcendance.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse des principaux documents pontificaux : la Constitution apostolique *Exsul familia* de Pie XII (1952), les documents du concile Vatican II, le *motu proprio* de Paul VI *Pastoralis migratorum cura* et l'instruction de la Sainte Congrégation pour les évêques *De pastoralis migratorum cura* (1969), la lettre de la Commission pontificale pour la pastorale des migrations et du tourisme, *Église et mobilité humaine* (1978), l'instruction du Conseil Pontifical de la pastorale des migrants et des itinérants, *Erga migrantes caritas Christi* (2004) et les messages pour la Journée mondiale des migrants.

Si l'attention était jusqu'alors tournée surtout vers les migrants catholiques et la conservation de la foi, l'après-concile Vatican II opère un développement dans la pensée ecclésiale. Il s'agit du passage de la pastorale spécifique à la mission, un chemin qui a conduit l'Église à développer une approche plus mûre, plus intégrale et globale, plus missionnaire à l'égard des migrations, l'accent étant mis sur l'Église locale et sa catholicité, la pratique du dialogue et l'expérience de la communion.

Le quatrième chapitre aborde les thématiques plus proprement théologiques à partir de l'expérience migratoire elle-même et, plus précisément, des trois catégories du migrant comme pauvre, du migrant comme émigré et immigré et du migrant comme étranger. De là découlent trois lectures théologiques des migrations.

À travers le prisme de la pauvreté, de la vulnérabilité et de la marginalisation, on met en relief, en s'appuyant sur la tradition biblique, la présence de Dieu dans l'histoire : Dieu est du côté des pauvres, Dieu marche avec les migrants, Dieu écoute leur cri. La prédilection de Dieu pour les pauvres devient un "lieu théologique", non seulement une obligation morale d'aider les pauvres, mais un lieu de révélation et de rencontre avec Dieu.

L'optique spécifique du "migrant" dans ses deux qualités d'émigré et d'immigré permet de saisir d'autres dimensions spécifiques dans la sphère anthropologique, ecclésiale et théologique. La personne "à la frontière" de deux

mondes, auxquels simultanément elle “appartient” et “n’appartient pas”, devient un symbole de l’exode, du pèlerinage, du chemin, de « *l’aller humain et du venir divin* ». Le migrant est la figure de l’homme pèlerin de l’éternel, la figure du chrétien en exode vers la patrie future, la figure de l’Église “peuple de Dieu” en marche, la figure du Christ migrant du Père, la figure de Dieu, qui habite toujours “ailleurs”. La migration devient ainsi “mémoire” de ce que nous sommes et “prophétie” d’où nous allons.

Mais c’est surtout l’analyse du migrant comme “étranger” qui fait émerger la profondeur anthropologique et théologique de l’extranéité, de l’autre en tant qu’Autre, différent et méconnu, étranger, justement. L’extranéité, loin d’être une catégorie “étrangère”, est profondément révélatrice de la réalité, car elle définit et habite l’être de Dieu, de l’homme, du monde, de l’Église. Comme catégorie herméneutique, elle renvoie nécessairement au pôle antithétique mais essentiel de l’identité, de l’unité. Altérité et extranéité, identité et unité, ce sont des dimensions co-originaires, des catégories qui se rappellent réciproquement, dans une relation nécessaire et ontologique, et donc vraie, bonne et belle.

L’attitude fondamentale par laquelle nous nous mettons face à chaque Autre, à chaque étranger, si nous voulons saisir sa vérité et la nôtre, est alors celle de la foi, qui est en même temps principe religieux et “agapique”, comme reconnaissance de l’existence absolue et inconditionnelle de l’Autre, du totalement autre qu’est Dieu, de tous les autres, étrangers comme nous.

La reconnaissance réciproque et reconnaissante est une condition incontournable pour ouvrir la voie à la rencontre et à la relation amoureuse, dans laquelle trouvent leur signification et se rencontrent l’altérité et l’identité, l’unité et la multiplicité, la différence et l’égalité, la périphérie et le centre, la distance et la proximité. L’altérité et l’extranéité sont indissociables de la relation : “Père”, “Fils”, “Saint Esprit”, ce sont des noms qui indiquent une relation. Par conséquent, la communion ne menace pas l’altérité, mais l’engendre. Ainsi la personne est-elle altérité dans la communion et communion dans l’altérité.

L’ouvrage se propose donc d’accorder la citoyenneté théologique à deux catégories qui émergent constamment de l’analyse de l’expérience migratoire : l’extranéité et la reconnaissance en tant que gratitude, comme don réciproque. La reconnaissance et la gratitude réciproques ne sont pas seulement une catégorie philosophique que l’auteur emprunte à Paul Ricœur, mais c’est aussi et surtout une catégorie théologique. C’est en effet la dimension de l’être relationnel extra-trinitaire. Dieu reconnaît l’homme au point de lui accorder une existence totalement autre et libre, dans une relation d’amour originelle et de créateur à créé, mais aussi au point de donner son Fils pour que l’homme puisse participer de la vie divine. Reconnu, aimé et accueilli par Dieu, l’homme est rendu capable de reconnaître, d’aimer et d’accueillir l’Autre et les autres et l’Autre dans les autres.

La reconnaissance précède toute catégorie d’hospitalité et d’accueil, et elle est à la base de toute éthique, de tout droit et de toute politique. C’est surtout

la dimension fondamentale de la foi et de l'amour, du principe religieux et du principe "agapique". La reconnaissance, comme affirmation de l'Autre en tant qu'Autre, qu'existence absolue et inconditionnelle, indisponible et irréductible, est fondamentale pour toute réflexion et pour toute pratique. Dans la reconnaissance réciproque chacun est seigneur de l'autre (puisque reconnu dans sa transcendance et donc comme horizon franchissable de sens) et chacun est serviteur de l'autre (puisque'il reconnaît dans l'autre la domination du sens).

Le migrant, symbole par excellence de l'Autre, devient ainsi une catégorie herméneutique, une métaphore et également un lieu privilégié pour la compréhension et la rencontre avec Dieu, avec soi et avec les autres. Créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, la personne existe et se réalise dans cette transcendance, dans cette relation amoureuse, dans cette sortie de soi pour communiquer et rencontrer.

À partir de ces réflexions théologiques découlent les indications de caractère pastoral, pour une approche intégrale, organique et interculturelle à la réalité migratoire. La pensée ecclésiale sur l'assistance pastorale des migrants s'est développée au fil du temps. Il s'agit du passage de la pastorale spécifique pour les migrants à la mission avec les migrants. C'est dans la catégorie de la mission qu'on retrouve les meilleures indications pour l'assistance pastorale des migrants. C'est le sujet du cinquième et dernier chapitre, avant les conclusions.

Selon Jean-Paul II, la mission est « *une réalité unitaire mais complexe, et elle s'articule de différentes façons* ». Parmi les dimensions de la mission, développées aujourd'hui par les missiologues, figure aussi la définition du missionnaire comme étranger, hôte, pèlerin qui reconnaît le trésor de l'esprit, présent dans les cultures des peuples. Ainsi, pour l'auteur, les catégories de l'extranéité et de la reconnaissance peuvent constituer une approche intéressante pour définir la mission parmi les migrants et la mission de l'Église. La mission n'est pas la nôtre, ni d'abord celle de l'Église. La mission est surtout la mission de Dieu (*Missio Dei*), qui décrit l'attitude extatique de Dieu d'"être pour", "en relation avec". Reconnaître l'extranéité de la mission signifie partager la mission de Dieu qui est le mystère de sa présence amoureuse à travers l'Esprit Saint, que nous accueillons comme un don, en attitude d'humble reconnaissance. La mission est alors l'identité chrétienne même, conçue comme reconnaissance reconnaissante, comme relation, migration, rencontre, hospitalité gracieuse offerte à l'Autre et aux autres. Reconnaître ce mystère d'extranéité et présence veut dire avant tout se mettre en relation, en adoration et en contemplation. Deuxièmement, le Dieu étranger et missionnaire s'approche du monde en étranger qui ne s'impose pas, mais qui frappe à la porte et qui demande à être humblement accueilli. Tel est l'esprit de chaque missionnaire. La mission est toujours service, reconnaissance, accueil du mystère de l'Autre. La mission est surtout présence amoureuse et compatissante. Du reste, les nouveaux flux migratoires sont porteurs d'une mission nouvelle, une mission faible, caractérisée par les fortes relations personnelles et communautaires. Plus que mouvement géographique, la mission est migration spirituelle et

chemin d'amour, rencontre avec l'Autre et avec sa propre vérité. La mission avec les migrants devient ainsi le paradigme de la mission tout court de l'Église.

L'histoire témoigne du lien étroit qui a toujours existé entre mission et migrations. Les migrations en effet ont eu une influence indiscutable sur le développement de la mission. La contribution des migrations ne se limite cependant pas uniquement à l'influence historique : elles ont aussi un impact sur la pensée théologique. Les migrations redéfinissent la mission. Dans une société urbaine et sécularisée, pluraliste et pluriethnique, la mission sera surtout "rencontre", "relation", "reconnaissance".

Gioacchino CAMPESE

SOULAGE, François ; MÉDEVIELLE, Geneviève, *Immigration : pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire*, Paris : Les Éditions de l'Atelier, 2011, 96 p.

Il est fort probable que par son *Indignez-vous !* Stéphane Hessel ait marqué le début d'un nouveau "genre littéraire", dont le livre de François Soulage, président du Secours catholique-Caritas France et Geneviève Médevielle, religieuse assomptionniste et théologienne, *Immigration : pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire*, ferait partie à juste titre. L'indignation dont il est question fait suite aux lettres d'étonnement et de désaccord parvenues à la rédaction de la revue *Messages* du Secours catholique le lendemain de la publication dans le numéro 650 d'octobre 2010, d'un éditorial où, en contestant en termes mesurés les expulsions massives de Roms du mois d'août précédent et une nouvelle proposition de loi — restrictive — sur l'immigration en discussion à l'Assemblée nationale, l'auteur se félicite des réactions du monde catholique rappelant « la nécessité de l'accueil inconditionnel » des étrangers présents sur le territoire français. Si sur le choix du positionnement politique les catholiques peuvent tout à fait avoir des positions différentes, pour François Soulage et Geneviève Médevielle il ne doit pas en être ainsi quant aux principes de base, dont celui de l'accueil inconditionnel de l'étranger pauvre et persécuté ou en situation de détresse.

En plus de 15 ans le pourcentage d'immigrés parmi ceux qui frappent aux portes du Secours catholique et sollicitent le cœur des bénévoles est passé de 15 % à 30 %. L'intérêt bienveillant des membres du Secours catholique pour les migrants est le résultat de la rencontre directe avec les personnes concernées par la migration, en particulier avec celles de l'ancienne "jungle" de Calais : une population qui, loin de représenter une menace d'invasion pour l'Hexagone, ne les a pas laissés "indifférents". Cette émotivité n'aurait rien d'irrationnel, la pitié, selon Jean-Jacques Rousseau, étant un sentiment primitif, « la matrice à partir de laquelle s'élabore le lien social »¹, cette pitié qui au lieu de s'opposer à

1. REVAULT D'ALLONNES, Myriam, *L'homme compassionnel*, Paris : Éd. du Seuil, 2008, 102 p. (voir p. 14).

la rationalité la précéderait dans la formation des jugements. L'indignation surgirait ensuite de l'intuition selon laquelle, face à une situation considérée comme déshumanisante, on considère que « *cela ne doit pas être ainsi* » (p. 24).

La compassion et la mobilisation chrétienne pour les « *derniers* » ont « *des racines mystiques* » (c'est le titre du chapitre 2) dans le comportement et dans l'enseignement de Jésus-Christ, tels qu'ils sont relatés dans les *Évangiles*. Mais « *l'engagement aux côtés des migrants en difficulté, au nom même de la foi, est controversé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des Églises* » (p. 29). Si certains catholiques prônent des prises de position « *prophétiques* », d'autres refusent que l'Église s'imisce dans des questions jugées comme relevant du politique. Pour les auteurs de l'ouvrage, il n'y a pas de doute : l'engagement humaniste et les exigences de la foi ne font qu'un, car « *dans la foi en un Dieu créateur de tout homme à son image et à sa ressemblance, est contenue l'idée de l'égalité de la dignité de chaque homme au regard de Dieu* » (p. 31) ; même aux migrants « *non choisis* » on ne peut pas nier une dignité de fils ou filles de Dieu. Les textes sacrés, la tradition de l'Église et son magistère offrent aux croyants assez de ressources spirituelles pour fonder leur engagement auprès des populations immigrées.

La raison des opinions discordantes des catholiques en matière d'accueil des étrangers et due en partie au fait que beaucoup d'entre eux sont mal informés et nourrissent des peurs sans fondement. Dans le chapitre 3 de leur ouvrage, *Pourquoi tant de discordances ?*, les auteurs dressent un panorama très sommaire mais pas incorrect des migrations internationales. Les jugements émis par une grande partie de l'opinion publique sur les migrants sont le fruit de maints amalgames de problématiques, d'approximations, de généralisations et de préjugés. Heureusement, au cours des dernières années, « *dans les propos des associations humanitaires et des communautés chrétiennes* » on a commencé à employer le « *mot "migration" et non pas "immigration et émigration" pour mettre l'accent sur la complexité du mouvement dans le cadre de la mondialisation : tout migrant est à la fois un émigré et un immigré ; plusieurs pays sont concernés pour juger de la pertinence de ce mouvement* » (p. 53).

Le respect profond de la dignité humaine inscrit dans l'éthique de la foi chrétienne rejoint l'esprit ultime de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Beaucoup d'États l'ont ratifiée, mais ils trouvent souvent des manières de la contourner au nom de l'« *intérêt national* ». C'est également le cas de la France — patrie de la Déclaration — et d'autres États qui, par exemple, profitent de la définition arbitraire de « *pays sûr* » désignant les pays d'origine des réfugiés, pour les renvoyer à la case départ dans des conditions encore plus dangereuses. « *La situation qui est faite concrètement aux demandeurs d'asile et aux réfugiés dans nos pays d'Europe constitue incontestablement un baromètre de la santé de notre démocratie, de la force de son socle éthique commun et de son ouverture à la justice pour tous* » (p. 64).

Finalement, en repensant aux expulsions des Roms durant l'été 2010 en France et au démantèlement de la "jungle" de Calais, les auteurs s'interrogent sur la question brûlante de l'éventualité de la désobéissance civile lorsque les lois de l'État contreviennent au principe chrétien du devoir d'accueil. Avant d'agir, le Secours catholique demande normalement l'aval des autorités civiles ; mais lorsque celles-ci préfèrent que des personnes en grande détresse ne soient pas aidées pour éviter de « créer un appel d'air » (p. 76), les militants ne se découragent pas et interviennent face à une situation insupportable à leurs yeux. Par ailleurs, le *Catéchisme universel de l'Église catholique*, tout en ne niant pas le droit des États à limiter l'immigration en vue du bien commun (art. 2242) et à requérir des immigrés le respect des normes du pays d'adoption (art. 2241), prévoit que « lorsque, en conscience, le citoyen juge que le "droit d'accueil" politique ne permet pas le respect de l'étranger en danger et est donc contraire aux exigences de la morale et de l'Évangile, il peut refuser d'obéir aux autorités civiles » (art. 2242). Souvent, ce qui aujourd'hui est considéré comme illégal par une législation encore imparfaite et parfois obtuse devient une grande avancée de la civilisation quelque temps (plus ou moins long) plus tard ; l'accueil de l'étranger en détresse, même s'il est contesté par la réglementation, permet à la communauté chrétienne d'être "prophétique" en vue de ce que sera un avenir plus juste.

Les pages de cet ouvrage ont parallèlement à leur caractère de "prise de position" un souci d'information et de sensibilisation, en particulier pour les catholiques hésitants. De courtes annexes entendent instruire le lecteur sur qui est un réfugié, sur la réglementation européenne en matière d'immigration et sur qui sont les Roms. C'est un livre "fin" dans tous les sens — pas épais et fait avec finesse — ayant le seul défaut majeur d'une bibliographie plutôt sommaire qui ne permet pas de capitaliser davantage les expériences et les contributions de beaucoup de catholiques sur le même sujet.

Luca MARIN

PINTE, Étienne ; TURCK, Jacques, *Extrême droite : pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire*, Paris : Les Éditions de l'Atelier, 2012, 96 p.

Pour ce deuxième titre de la série *Pourquoi les chrétiens ne peuvent pas se taire*, Les Éditions de l'Atelier ont fait appel à un prêtre, Jacques Turck¹, et à un homme politique, Étienne Pinte², qui a toujours tenu à souligner l'enracinement

1. Jacques Turck est curé d'Issy-les-Moulineaux, responsable national des Groupes de formation universitaires et ancien directeur du Conseil national Famille et Société de la Conférence des évêques de France.

2. Étienne Pinte est député des Yvelines. Il siège à l'Assemblée nationale depuis 1973, après avoir été proclamé député sous l'étiquette Union des démocrates pour la République (UDR) à la suite de la nomination au ministère des Réformes administratives d'Alain Peyrefitte, député de la Seine-et-Marne, dont il était le suppléant. En 1978 il a été élu député des Yvelines sous l'étiquette Rassemblement pour la République (RPR), puis réélu à chaque élection jusqu'en 2007, et à partir de 2002 sous l'étiquette Union pour un mouvement populaire (UMP). En janvier 2012 il a

dans la foi catholique de son engagement politique, ce qui l'a souvent conduit, en matière d'immigration, à prendre publiquement des positions atypiques au sein de son parti³.

Comme il est indiqué dans l'*Introduction* — et c'est la règle de cette collection des Éditions de l'Atelier — les deux auteurs s'expriment en tant que chrétiens, quand ils « *analysent la pertinence et les conséquences pour notre pays des thèses de l'extrême droite* » et « *entreprennent aussi une critique [de ces thèses] au regard de la doctrine sociale de l'Église* » catholique.

Ce livre se veut « *un véritable outil de réflexion à l'approche des prochaines élections* » car ceux qui l'ont réalisé espèrent qu'« *il aidera nos citoyens, chrétiens ou non, à se forger une opinion et à débattre des propositions de l'extrême droite* ».

Même si tous ceux qui s'opposent au discours de l'extrême droite ne seront pas d'accord avec les positions des auteurs sur un certain nombre de sujets⁴, toutes les femmes et tous les hommes conscients du danger que représente la pénétration dans le corps social des idées xénophobes, racistes et fascisantes ne pourront que se réjouir de voir clairement rappelé que si aujourd'hui les ténors de l'extrême droite prétendent se parer des atours des « défenseurs du peuple », « *le peuple dont il est question [dans leur discours] est un peuple singulièrement simplifié où tous les milieux et où tous les types de plaintes sont confondus et réunis par l'attitude contestataire de ceux qui crient à l'injustice – riches ou pauvres* » et ce dans une « *tentative de “des-extrémisation” qui, sous couvert d'attention au peuple, recherche une légitimité et une honorabilité* » dans le cadre d'une « *stratégie qui donne l'impression qu'ils épousent les revendications des victimes d'une société qui laisse un grand nombre de citoyens sur le bord du chemin* ».

Conscients du poids qu'exerce le discours de l'extrême droite sur la vie politique française, notamment lorsqu'il est question d'immigration, les auteurs n'hésitent pas à rappeler que « *la tentation est grande pour des partis républicains de reprendre à leur compte les inquiétudes portées par l'extrême droite sans toujours chercher à y répondre d'une autre manière* » en citant des exemples de déclarations publiques de Valéry Giscard d'Estaing sur « *l'invasion migratoire* » en 1991 ou de Charles Pasqua en 1998 sur les « *même valeurs* » que

fait savoir qu'il ne se représenterait pas en mai prochain. Il a été maire de Versailles de 1995 à 2008. Il est le représentant de l'Assemblée nationale au conseil d'administration de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et également président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

3. Sur les positions d'Étienne Pinte sur les questions relatives à l'immigration, le lecteur peut se reporter à sa contribution au dossier publié dans le présent numéro de *Migrations Société*, page 241.
4. Par exemple, le fait de classer le Fonds monétaire international (FMI) parmi les institutions internationales qui apportent un « *soutien économique [aux] peuples* » ou l'idée selon laquelle l'une des causes de la « crise de la dette » serait que « *beaucoup d'États ont entretenu l'illusion de pouvoir vivre au-dessus de leurs moyens indéfiniment* », ou encore la défense d'une « certaine mondialisation ».

partageraient le Front national et la majorité d'alors, en rappelant que « la tonalité de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007 a permis d'attirer une partie des électeurs de l'extrême droite » et en soulignant que « la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale a été un signal fort envoyé aux électeurs du Front national », dans une stratégie que « l'UMP a poursuivie en 2009 [...] avec le débat sur l'identité nationale ». Et les auteurs n'oublient pas non plus de citer des propos du président de la République sur les Roms, qu'il a accusés d'« un abus du droit à la libre circulation ».

Les auteurs sont convaincus que nombre de chrétiens « perçoivent une instrumentalisation de la religion chrétienne à laquelle les dirigeants de ces partis [d'extrême droite] se réfèrent pour appuyer leurs thèses, notamment en renvoyant constamment aux racines chrétiennes de l'Europe » et que « les chrétiens disposent d'un certain nombre de repères pour guider le vivre ensemble et l'action politique », des « repères [qui] invitent à inscrire l'Évangile de Jésus Christ dans la réalité historique de notre temps », en sachant que « la pensée sociale du christianisme n'est pas enfermée dans un corps de règles rigides qu'il suffirait d'appliquer. Elles reflètent avant tout une certaine conception de l'homme et de sa vocation au milieu des autres [...]. Ces principes ont fait naître des résistances au sein d'une société qui serait fondée sur la peur de l'autre, le repli sur soi, l'accaparement des richesses, le mépris des moins habiles ou des vieillards, la relégation des pauvres ou des étrangers, l'inégalité du droit entre les femmes et les hommes... ».

Tirant les conséquences de leur positionnement théorique, les auteurs affirment que « l'action en faveur d'une régulation au profit des plus pauvres est devenue plus que jamais une obligation et une urgence », mais « elle n'évitera pas que des hommes et des femmes, qui appartiennent aux peuples où sévit encore la famine, les pandémies, les persécutions religieuses ou politiques, frappent à la porte des pays riches et en paix », car « aucune loi de papier ne contiendra le flot des migrants pour trouver du travail, de la nourriture et des soins, en un mot pour survivre ». Il faut comprendre que « ces hommes et ces femmes, souvent jeunes, nous rappellent que nous ne pourrions pas continuer à nous développer ou à conserver notre niveau de vie sans les matières premières dont leurs pays sont producteurs ». Par conséquent, les auteurs posent une question décisive : « Pourquoi la fermeture des frontières serait-elle à sens unique ? » et amorcent une réponse : « Dans la pensée chrétienne, chacun a le droit de choisir le pays où il veut vivre et faire grandir sa famille. À charge pour lui de respecter ses droits et ses devoirs. Aucun peuple de la terre ne peut revendiquer l'exclusivité de son territoire national comme s'il s'agissait d'un bien privé ».

Même si les auteurs pensent que « la France, comme tous les pays, a le droit de définir une politique de l'immigration », qu'« une politique de maîtrise de l'immigration clandestine et de lutte contre le trafic d'êtres humains est nécessaire » et que « l'adoption des lois Pasqua de 1993 avait pour objectif de fermer les frontières et de lutter contre l'immigration clandestine », ils reconnaissent qu'« aujourd'hui, les pouvoirs publics donnent la priorité à la lutte contre les "sans-papiers" » et que « la pression des discours d'extrême droite en France

et en Europe a aussi été les moteurs de l'accélération des décisions législatives et réglementaires pour contrôler l'immigration qu'elle soit irrégulière ou régulière ».

En revanche, convoquant « le principe de la destination universelle des biens de la terre » et l'encyclique *Centesimus Annus* de Jean-Paul II, les auteurs affirment « qu'aucun peuple de la terre ne peut se réclamer de ses richesses comme d'une propriété exclusive qui n'appartiendrait qu'à lui seul dès lors que l'existence des autres est en danger ».

Les auteurs n'oublient pas de démonter les arguments fallacieux avancés par l'extrême droite lorsqu'il est question du "coût" de l'immigration et de rappeler le vrai coût « des reconduites à la frontière, du contentieux des étrangers dans les tribunaux judiciaires et administratifs, de l'absence de recettes induites du travail au noir ou de la misère des sans-papiers ».

En matière culturelle, les auteurs constatent que « chaque nation avec sa langue, ses coutumes, ses modes de vie, son savoir-faire ancestral, se trouve confrontée à l'uniformité grandissante de la science et des techniques », ce qui « est un immense avantage, pour l'économie, pour l'industrie, pour la recherche médicale », mais aussi « une menace pour la survie de chaque culture ». Et pour eux, « consentir aux différences, c'est se donner la chance de mieux comprendre de l'intérieur comment chaque personne, selon sa tradition, affronte les questions fondamentales de l'existence », ce qui les conduit à refuser à la fois « l'affirmation violente d'une identité nationale » et « l'abandon tout aussi violent de cette identité », prônant alors « l'alliance des cultures ».

Et dans leur *Conclusion* les deux auteurs insistent sur le fait que « l'alliance est la seule voie possible pour vivre ensemble dans la condition humaine qui est la nôtre aujourd'hui », alors que « l'analyse des thèses de l'extrême droite » révèle, entre autres, un « décalage » important, « celui de la perte de la raison. Une raison confisquée par la passion qui rend aveugle et conduit à l'incapacité de toute alliance ».

Même si nous nous sommes limité ici à nous attarder sur les aspects relatifs aux questions migratoires abordés dans l'ouvrage, il convient de rappeler que celui-ci ne se cantonne pas dans l'analyse à ce seul aspect du discours de l'extrême droite en France et, que dans cinq chapitres il aborde successivement divers aspects du problème⁵. Outre l'*Introduction* et la *Conclusion*, trois annexes documentaires s'ajoutent à ces chapitres⁶.

Pedro VIANNA

5. Voici les titres de ces chapitres : *Face aux inquiétudes, la tentation de l'extrême droite* ; *La politique de l'extrême-France* ; *La vision de la société de l'extrême droite* ; *Les propositions économiques de l'extrême droite* ; *Le défi de vivre ensemble*.

6. *Élections : un vote pour quelle société ?*, un texte signé du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France ; *La démocratie, une idée neuve*, un texte de Jérôme Vignon, président des Semaines sociales de France ; *Solidarité en temps de crise*, un *Message* de la Conférence des commissions européennes Justice et Paix.